

**Le sénateur Deschatelets:** Je me suis très clairement expliqué là-dessus, sénateur McElman, et je vous prierais de vous reporter à la déclaration que j'ai lue mercredi dernier, car vous y verrez que je parlais au nom d'un certain nombre d'honorables sénateurs et que je ne suis nullement autorisé à aller au-delà de la déclaration que j'ai prononcée alors.

**Le sénateur McElman:** A propos de la question de privilège dont nous sommes saisis, honorables sénateurs, d'après les échanges qui ont eu lieu jusqu'ici, ce soir, nous ne saurions reconnaître les joueurs sans disposer d'un programme à cet effet.

**Le sénateur Marshall:** C'est exact.

● (2020)

**Le sénateur McElman:** Sans vouloir manquer de respect à mon estimé et honorable collègue, le sénateur Jean-Paul Deschatelets, il me semble que la confusion règne dans beaucoup d'esprits.

**Le sénateur Flynn:** La confusion n'est pas dans votre esprit; vous avez parfaitement bien compris.

**Le sénateur McElman:** Je sais que dans mon esprit il règne une certaine confusion et que d'autres de mes collègues se trouvent dans la même situation. Il n'est que juste pour les sénateurs directement intéressés ainsi que pour leurs collègues qui sont . . .

**Le sénateur Molson:** Vous n'avez rien à voir là-dedans.

**Le sénateur McElman:** Excusez-moi, sénateur Molson. J'ai toujours fait preuve du plus grand respect à votre égard en évitant de vous interrompre quand vous avez la parole; je vous prierais donc d'en faire autant pour moi, comme dans le passé. En votre qualité de président du comité permanent du Règlement et de la procédure, vous devriez en tout temps nous faire cette courtoisie.

Il ne me semble donc que juste envers le Sénat dans son ensemble, surtout les sénateurs qui ont été nommés, qu'au lieu de se faire représenter par un porte-parole, ceux d'entre eux qui sont ici prennent la parole de leur place et fassent connaître leur position, soit qu'ils appuient la proposition sans vouloir changer de place, soit qu'ils veuillent en changer. Il me semble que c'est là la seule façon convenable de régler toute cette question, que les sénateurs, qui sont des gens responsables, donnent eux-mêmes leur position.

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, j'aimerais dire un mot qui mettra fin aux interventions sur cette question à propos du rôle du whip dans l'attribution des sièges. Je voudrais rappeler aux honorables sénateurs la déclaration que le sénateur Deschatelets a faite le 10 juin 1981 et qu'on peut lire à la page 2500 du *hansard*. Il a dit:

Les sénateurs auxquels je viens de faire allusion ne changent pas de parti pas plus qu'ils forment un nouveau parti . . .

Dans notre examen du rôle des deux whips du parti on devrait se souvenir que d'après cette déclaration il semblerait qu'aucun des sénateurs ne change de parti.

**Le sénateur Asselin:** A quoi voulez-vous en venir?

**Le sénateur Flynn:** Quelle est votre interprétation?

**Le sénateur Frith:** J'interprète ceci . . .

[Le sénateur McElman.]

**Le sénateur Asselin:** Qu'essayez-vous de démontrer?

**Le sénateur Frith:** Permettez-moi de m'expliquer.

**Le sénateur Flynn:** Il est temps.

**Le sénateur Frith:** Il est temps! Je n'ai pas pu me faire entendre.

**Le sénateur Perrault:** Allons, vous êtes tous de mauvaise humeur.

**Le sénateur Frith:** Depuis que je suis ici, et je me rends compte que je n'y suis pas depuis aussi longtemps que certains autres sénateurs, c'est la première fois que la question de l'attribution de sièges à des sénateurs qui ne veulent pas changer de parti fait l'objet d'une discussion au Sénat au lieu d'être discutée en privé avec les whips de leur parti.

**L'honorable John Morrow Godfrey:** Honorables sénateurs, j'aimerais savoir comment ceux d'entre nous qui lorgnent les sièges libérés peuvent en faire la demande. Pour être plus précis, j'ai l'œil sur le siège du sénateur Cook, parce que je voudrais siéger à côté du sénateur Neiman.

**L'honorable Eric Cook:** Si on accède à notre demande, je laisse mon siège à l'honorable sénateur.

## LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

### BILL MODIFICATIF—MESSAGE DES COMMUNES

**Son Honneur le Président** annonce qu'il a reçu des Communes le bill S-4, tendant à modifier la loi sur le ministère du Travail, accompagné d'un message où elles disent avoir adopté le bill tel quel.

## BILL CONCERNANT L'INTERDICTION DE CERTAINS SERVICES AÉRIENS INTERNATIONAUX

### MESSAGE DES COMMUNES

**Son Honneur le Président** annonce qu'il a reçu des Communes le bill S-7, portant interdiction de certains services aériens internationaux, accompagné d'un message où elles disent avoir adopté le bill tel quel.

● (2025)

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement)** dépose les documents suivants:

Budget d'investissement de la Monnaie royale canadienne pour l'année se terminant le 31 décembre 1980, conformément à l'article 70(2) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1980-2246, en date du 27 août 1980, approuvant ce budget.

Budget d'investissement de la Monnaie royale canadienne pour l'année se terminant le 31 décembre 1981, conformément à l'article 70(2) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1981-1281, en date du 14 mai 1981, approuvant ce budget.

Rapport de la Société Via Rail Canada Inc., ainsi que les comptes et états financiers certifiés par les vérifica-